

# Saint Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse

P. 4/5

## Tous en selle !





**24 mars**

- Action du passeport citoyen, les élèves de CM2 ont visité l'église de la Buisserate « Saint Jean-Marie Vianney » pour découvrir les particularités architecturales de cet édifice patrimonial saint-martinien.
- La société d'enseignes Caramella, située dans la zone d'activités, a reçu la visite de Sylvain Laval, Virginie Lopez et Anahide Mardirossian.
- Le Maire et Frédéric Calvo ont été accueillis par le Conseil départemental de l'Ordre des Kinésithérapeutes, qui a choisi d'installer son siège au 74 avenue Général Leclerc.

**27 mars**

- Sylvain Laval, Virginie Lopez et Anahide Mardirossian ont souhaité la bienvenue à la société Inovbati, constructeur de maisons à ossature métallique, récemment implantée dans la commune.

**2 avril**

- Les petits Saint-Martiniers de la classe de CP de l'école du Néron ont été les premiers à profiter des nouveaux bassins de la piscine intercommunale du Néron, en présence de Sylvain Laval, Stéphanie Colpin et Morgan Bouchet.

**10 avril**

- La 7<sup>e</sup> édition du festival Dahu'Topie s'est déroulée entièrement en ligne. Sons de toute l'Afrique et rock endiablé ont tout de même résonné dans les enceintes !

**12 avril**

- Quatre jeunes de 16 à 18 ans ont profité du dispositif Petits boulots proposé pour la première fois pendant les vacances de printemps. Sylvain Laval et Mouhbir Boualita les ont rencontrés dans les locaux des services techniques de la Ville, avec leur encadrant de Synergie Chantiers Educatifs.

**23 avril**

- Aménagement du cheminement piéton longeant l'école Simone Veil afin d'en améliorer la sécurité. Des panneaux d'interdiction aux cyclomoteurs seront installés prochainement.

**25 avril**

- La Ville a commémoré, en comité restreint en raison du contexte sanitaire, la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation.

**27 avril**

- Sylvain Laval et Anahide Mardirossian, accompagnés de Christophe Ferrari, Président de Grenoble-Alpes Métropole, ont visité les locaux « Tier Mobility », situés dans la zone d'activités de la commune. Tier est l'opérateur chargé de la mise à disposition et de la maintenance des trottinettes en libre-service sur le territoire de la métropole.

**Mars/avril**

- Afin d'améliorer le cadre de vie et créer des îlots de fraîcheur, Grenoble-Alpes Métropole et la Ville continuent de planter de nouveaux arbres dans la commune. Au total, ce sont 45 arbustes et 6 arbres (dont 4 fruitiers - cormier, mirabellier, cognassier et noisetier) qui ont été plantés au parc de la Balme, rue de l'Étang et dans la cour de l'école Simone Veil.



2 AVRIL



10 AVRIL



23 AVRIL



24 MARS



25 AVRIL



MARS/AVRIL



24 MARS



27 MARS



12 AVRIL



27 AVRIL





© Photo : Alex Broadway pour ASO

# Tous en selle !

**A Saint-Martin-le-Vinoux, en Chartreuse et dans la Métropole, entre mai et juin, plusieurs évènements sont organisés autour du vélo. C'est avec une grande fierté que la commune accueillera cette course cycliste de renommée internationale qu'est le Critérium du Dauphiné.**

## Du 23 mai au 11 septembre : Les Échappées Iséroises

Les Échappées Iséroises sont des montées cyclistes chronométrées sur routes fermées. (Re)-découvrez les montées emblématiques de l'Isère sur chaussée réservée aux cyclistes ! Ces montées sont gratuites, sur inscription à l'adresse <https://bit.ly/33cLSun>.

## Du 17 mai au 30 juin : Faites du vélo

La Faites du vélo est un évènement annuel organisé par le SMMAG, qui met en avant le vélo afin de favoriser son utilisation quotidienne par les habitants du territoire. Cette manifestation a pour objectif de montrer le vélo sous toutes ses formes (utilitaire, loisir, scolaire...) tout en mettant en avant ses nombreux avantages. Pendant ces 2 semaines de festivités, diverses animations seront proposées pour petits et grands. Plus d'infos et inscriptions sur [www.faitesduvelo.com](http://www.faitesduvelo.com)

## Vendredi 4 et samedi 5 juin : le Critérium du Dauphiné

Le Critérium du Dauphiné est une course mythique de vélo. Tous les ans depuis 1947, les concurrents empruntent les routes du Dauphiné entre plaines et cols pour arracher la victoire finale. Partie intégrante du world tour de l'Union Cycliste Internationale, les plus grands champions s'y affrontent chaque année, dans une sorte de répétition générale du Tour de France, qui a lieu quelques semaines après. Le saviez-vous ? Le Vainqueur du Critérium du Dauphiné a, à quelques exceptions près, toujours été le grand gagnant du Tour !

En 2021, la course partira d'Issoire (Puy-de-Dôme) le 30 mai pour rallier Les Gets (Haute-Savoie) le 6 juin. C'est une première dans l'histoire de la Ville : comme annoncé dans le « Saint-Martin-le-Vinoux Naturellement Chartreuse » n° 296 de mars 2021, la commune accueillera deux étapes, les 4 et 5 juin prochains : un passage col de Clémencières et un départ place de l'Horloge (voir détails ci-contre) !

Pour fêter cet évènement, des animations seront proposées par la Ville en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG).

Si les restrictions sanitaires le permettent, vous pourrez approcher les coureurs au plus près, les voir sur le podium pour des remises de prix, assister à un défilé de vélos et, bien entendu, suivre le départ à 9 h 45.

**Vous êtes attendus nombreux pour fêter le vélo !**

**L'ÉTAPE 6**  
Elle partira le 4 juin à 11 h 40 de Loriol-sur-Drôme pour atteindre, à 168 km de là, la ville du Sappey-en-Chartreuse ; les coureurs passeront par le col de Clémencières dès 15 h 30.

**L'ÉTAPE 7**  
Elle partira le 5 juin de Saint-Martin-le-Vinoux pour rejoindre La Plagne, à 171 km.  
Les coureurs s'élanceront à 9 h 45 de la place de l'Horloge, passeront devant l'Hôtel de Ville, rejoindront la rue Conrad Killian et la rue de la Résistance pour rallier Meylan par la Porte de France et les quais de l'Isère.



**Morgan Bouchet**  
Adjoint au Sport, aux loisirs et à l'animation.

« Que ce soit en ville ou dans la nature, il n'y a pas « une » mais « des » pratiques du vélo : se rendre au travail, faire des courses, en loisirs ou en sport-santé. C'est le vélo sportif qui est aujourd'hui à l'honneur. Loin des caricatures, il est l'occasion de se rassembler autour d'un élan commun, notamment suscité par une manifestation sportive et populaire de renommée internationale : le Critérium du Dauphiné. Cette course légendaire voit s'affronter chaque année les plus grands champions cyclistes !

Parentèse festive en ces périodes troublées, nous espérons, dans le respect des règles en vigueur, pouvoir vous compter nombreux parmi les spectateurs, que ce soit sur le parcours des Échappées Iséroises comme pour le Critérium du Dauphiné, au col de Clémencières le 4 juin et place de l'Horloge le 5 juin. Formidable mise en lumière de notre commune, c'est aussi l'occasion de se retrouver enfin ! »



Programme d'animations



horaires et fermetures des routes

bientôt sur [smlv.fr](http://smlv.fr)



© Photo : Alex Broadway pour ASO



© Photo : Alex Broadway pour ASO



© Photo : Alex Broadway pour ASO





**PIQUE SOL**  
**ASSOCIATION GESTIONNAIRE**  
**DES JARDINS DE PIQUE-PIERRE**

En 2018, la Ville a créé et mis à disposition deux espaces de jardins partagés de part et d'autre du parc Pique-Pierre (rue Conrad Killian).

Placer les habitants au cœur du projet a fait partie intégrante du cahier des charges. La Ville a donc souhaité en déléguer la gestion à une association composée de résidents du quartier.

L'association Pique Sol s'est ainsi créée en parallèle. Elle assure le bon fonctionnement de ces espaces et la relation aux adhérents.

A l'heure actuelle, 8 jardiniers s'occupent de 4 parcelles de 26 m<sup>2</sup> et de 4 autres de 20 m<sup>2</sup>.

Pour la présidente de l'association, chacun « tire une satisfaction totale de jardiner, partager, échanger, s'entraider et être récompensé après chaque effort de ce que la terre leur offre ».

Toutes les parcelles sont aujourd'hui occupées. L'association appelle néanmoins au civisme : des débris sont ponctuellement retrouvés, ce qui peut faire disparaître certaines plantations.

Une liste d'attente est déjà constituée pour remplacer les jardiniers sur le départ. Pour vous y inscrire, vous pouvez écrire à l'association (voir « contacts » en page 6).

L'association fonctionne selon un règlement intérieur que chaque membre doit signer. Une cotisation annuelle de 40 euros est également demandée.

le  
**ZOOM**

**Jardins partagés**  
de nouveaux espaces à créer

Les jardins partagés sont des lieux de vie, d'échanges, de travail de la terre, mais aussi des endroits de respiration dans l'espace urbain. La commune souhaite en créer de nouveaux, en lien avec les habitants. Fidèle à l'engagement d'associer les Saint-Martiniens aux décisions d'aménagement, l'équipe municipale a décidé de mettre en place une **commission extra-municipale** sur ce sujet. Elle sera composée de 8 habitants issus de différents quartiers et d'élus de la commune.

+ D'INFOS  
smlv.fr



**UN APPEL À VOLONTAIRES EST DONC LANCÉ.**

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la Ville. Ensemble, ils identifieront de nouveaux espaces d'implantations. Les services de la commune vérifieront ensuite le respect des règles d'urbanisme et des contraintes naturelles avant que les élus du conseil municipal se prononcent sur les propositions des habitants.

Des jardins partagés existent déjà dans plusieurs secteurs. Aménagés par la commune, ils sont mis à disposition des habitants (via des associations gestionnaires). C'est le cas des :

**CONTACTS**

Jardins de Pique-Pierre  
[asso.piquesol.smlv@laposte.net](mailto:asso.piquesol.smlv@laposte.net)

Jardins de Champeyrard  
[fatima\\_kraim@hotmail.fr](mailto:fatima_kraim@hotmail.fr)

- **Jardins de Pique-Pierre**, situés rue Conrad Killian gérés par l'association « Pique Sol » (voir ci-contre) ;
- **Jardins de Champeyrard**, situés dans le parc de Champeyrard gérés par l'association « Les Tournesols ».

Des jardins sont également mis à disposition des locataires des rues Pierre Sémard et Augustin Blanchet par le bailleur social ICF.

Dans le cadre de l'embellissement du parc de la Balme, une réflexion est en cours pour l'enrichir d'un verger partagé le long de l'avenue Général Leclerc. ■

**SE DÉBARRASSER DE SES DÉCHETS VERTS**

Pour vos déchets verts, plusieurs solutions existent :

- La Ville propose le prêt de broyeurs de végétaux tout au long de l'année. Vous pouvez utiliser votre broyat pour pailler vos plantes vivaces, arbres ou haies. Votre sol est ainsi nourri et protégé naturellement. Cela limite la pousse de mauvaises herbes et l'arrosage de vos plantations.

La prochaine quinzaine de disponibilité est du **15 au 28 juin**. Pensez à réserver auprès des services techniques au **04 76 85 14 50**.



- La Métropole a également établi un guide du jardinage zéro déchet. Vous y trouverez de nombreuses astuces sur la façon de s'occuper de son jardin tout en préservant son environnement.

Il est disponible sur le site de **Grenoble-Alpes Métropole**  
[www.grenoblealpesmetropole.fr/1172-dans-le-jardin.htm](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/1172-dans-le-jardin.htm)

**VOTRE DÉCHÈTERIE PASSE À L'HEURE D'ÉTÉ**

La déchèterie de Saint-Égrève, 45 rue du Pont Noir, est passée aux horaires d'été.

Elle est désormais ouverte :  
du lundi au samedi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 18 h.

Pour rappel :

- l'accès aux déchèteries est **réservé aux particuliers**. Les professionnels doivent s'orienter vers les déchèteries privées qui leur sont dédiées ;
- le volume total journalier autorisé est fixé à 6 m<sup>3</sup> et 50 litres de déchets spéciaux liquides.

+ D'INFOS [grenoblealpesmetropole.fr](http://grenoblealpesmetropole.fr)  
**0 800 500 027** (numéro gratuit).

**ÇA TOURNE !**

Saint-Martin-le-Vinoux a été prise en exemple dans le cadre d'une vidéo de sensibilisation au tri des déchets.

Au mois d'avril, un petit film a été tourné au hameau du Mas Caché. Il fera partie d'une série de 5 vidéos en cours de réalisation pour le compte de la CSA3D, un regroupement de tous les gestionnaires de déchets du sillon Alpin. Pour la Métropole, c'est Saint-Martin-le-Vinoux et le centre de tri Athanor qui ont été choisis.



Vous pourrez retrouver les vidéos sur le site [lametro.fr](http://lametro.fr).

+ D'INFOS **N'hésitez pas à consulter le site et la page Facebook de la Ville pour vous tenir informé de leur parution.**







### TOUS AUX URNES

Suite à l'annonce du Premier ministre, les élections départementales et régionales sont décalées d'une semaine : elles auront lieu **les 20 et 27 juin**.

### LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Il intervient dans des domaines très divers comme l'action sociale, la santé, les grands équipements et la voirie, l'aménagement rural et la gestion des collèges.
- Les conseillers départementaux siègent au conseil départemental et défendent les intérêts du canton et de ses habitants.
- Le scrutin est appelé binominal majoritaire à deux tours. Cela signifie que chaque canton est représenté par 2 élus qui se présentent ensemble. Les conseillers départementaux ont chacun un suppléant du même sexe. Ils sont élus en une seule fois pour 6 ans.
- Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

### LE CONSEIL RÉGIONAL

- Il intervient lui aussi dans des domaines variés : les transports, les lycées, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire et l'environnement, le développement économique ou encore la gestion des programmes européens.
- Le scrutin est appelé scrutin de liste proportionnel à prime majoritaire, à deux tours. Cela signifie que la liste, strictement paritaire, est constituée de représentants de chaque département (le nombre de représentants par département dépend de la densité d'habitants de celui-ci).
- Ils sont élus en une seule fois pour 6 ans.

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes, comme pour toutes les élections, il est possible de faire une procuration. Exercice indispensable de la démocratie, voter est un droit, mais aussi un devoir. **Alors, les 20 et 27 juin prochains, votez !**

[service-public.fr](http://service-public.fr) / [programme-candidats.interieur.gouv.fr](http://programme-candidats.interieur.gouv.fr)

### TRAVAUX SNCF

SNCF Réseau a réalisé des travaux d'envergure en gare de Grenoble, en procédant au remplacement de sept aiguillages, depuis la base arrière de Saint-Martin-le-Vinoux.

Ces travaux, ainsi que d'autres opérations de maintenance à Moirans, ont été réalisés **du 2 au 5 avril**. La circulation des trains a dû être totalement interrompue au nord de Grenoble. D'autres travaux de modernisation indispensables pour la sécurité des voyageurs se dérouleront dans les prochaines semaines.

**Pour regarder une courte vidéo présentant les travaux, rendez-vous sur : <https://bit.ly/3aRIVni>**

### EXPOSITION ET CONCERT

#### À LA CHAPELLE DE NARBONNE

L'association de la chapelle de Narbonne vous invite à découvrir les expositions de sculptures de Sophie Barut et celle de peintures de Karin Senellart de Vrière **du 4 au 6 juin de 10 h à 18 h**.

Un concert piano et chant au profit de l'association de la chapelle sera également interprété par Karin et Aloys Senellart de Vrière **le samedi 5 et le dimanche 6 juin à 18 h**.

Tarifs : 12 € adulte et 6 € enfant

[chapnarbonne@gmail.com](mailto:chapnarbonne@gmail.com)  
(réservations)

### JE M'ENGAGE POUR MA VILLE

Cette année encore, participez aux côtés des élèves de CM2 à l'activité **Ville Propre**.

Rendez-vous est donné le **samedi 29 mai dès 10 h 30** dans les cours des écoles à proximité de chez vous pour partir ramasser les déchets et rendre votre quartier plus propre.

*Les restrictions sanitaires obligent malheureusement à annuler l'activité habituelle de l'après-midi, « Colore ta ville ». Rendez-vous l'année prochaine !*

[smlv.fr](http://smlv.fr)



### LE SPORT-SANTÉ ADAPTÉ

L'association Amicale Sports et Loisirs propose des activités aux personnes ayant des problèmes de santé ou subissant une baisse de leurs capacités physiques.

Des sorties sont programmées avec lieu et jour définis à l'avance (le mercredi pour les randonnées pédestres). Les randonnées peuvent être modifiées ou raccourcies selon l'état physique des participants.

La licence multi-activités FFRS est obligatoire après 3 séances effectuées au sein de l'association.

Gérard Savin : 06 07 81 67 73

### Les talents de Saint-Martin-le-Vinoux

#### TESS RICHE

« J'ai démarré mon activité professionnelle de chanteuse en 2019. Je fais partie de 5 projets artistiques : Ginger Sweets (duo guitare/ voix), Pop2lux (trio pop/rock), Gotham City Swing (trio électro swing), les Folies M (troupe cabaret) et Golden Fever (groupe funk/disco). Avec 4 autres musiciens, je monte également un groupe de compositions rythm and blues, soul, funk. Mon travail consiste à créer les répertoires de musique, répéter, monter les spectacles, réaliser des sessions d'enregistrement et tournages pour les clips vidéo, démarcher pour vendre les projets, développer la visibilité des groupes... Un résumé du travail en amont qui me permet de réaliser ce que je préfère dans mon métier : les concerts ! »



#### MARIE-NOËLLE BONNET

Marie-Noëlle Bonnet a été l'une des chanteuses vedettes d'une prestigieuse formation de l'Hexagone « René Coll », accompagnateur de Michel Sardou durant plus de 10 ans.

Elle a assisté les artistes les plus célèbres sur le plateau de TFI dans l'émission culte « Sacrée soirée » animée par Jean-Pierre Foucault et les débuts florissants des « années tubes », en 1996. Elle a également été la choriste de nombreux chanteurs tels que Dave, Patrick Sébastien ou Dany Brillant.

En 1999, elle crée sa propre troupe « Nouvelle Vague » et en 2008, un groupe féminin de Gospel « Les Gosses Belles ».

Intervenante de chant dans l'association « La clé des chants », située à Saint-Martin-le-Vinoux et dont Grégory Lemarchal faisait partie, elle propose un coaching vocal personnalisé ouvert à tous, chanteurs comme professionnels de radio mais aussi professeurs, novices comme confirmés.



### ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), réalise **jusqu'au 26 juin**, une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

Celle-ci vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et le ressenti d'insécurité mais également à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

**Seuls quelques habitants seront sollicités à Saint-Martin-le-Vinoux.** Un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle d'accréditation, prendra contact directement avec les personnes identifiées.

### DEVOIR DE MÉMOIRE

La Commune s'engage pour faire vivre le devoir de mémoire. Quelles que soient les générations auxquelles nous appartenons, nous ne devons pas oublier. Et pour cela, il faut connaître, diffuser, perpétuer l'histoire nationale, régionale ou locale. Dans ce cadre, Saint-Martin-le-Vinoux commémore chaque année 7 événements marquants de notre histoire.

La municipalité a décidé d'organiser une nouvelle cérémonie relative à un moment tragique pendant la Résistance dans notre Ville : **l'incendie de l'infirmerie de la Gomma**. A cet endroit, dès 1943, se trouvait l'infirmerie des Francs-tireurs et partisans de l'Isère (FTP) dans un bâtiment mis à disposition par Césaire Rey, ancien combattant de la guerre de 1914-1918 et résistant. Le 7 juin 1944, l'infirmerie est attaquée par la milice. Les résistants présents ont héroïquement repoussé les premiers assauts des miliciens. Revenant en nombre peu après, ces derniers réussirent malheureusement à piller et incendier le bâtiment. Pour cultiver le souvenir de ce moment tragique, une plaque a été installée à l'endroit où se trouvait l'infirmerie, chemin de la Buisseratière, à la Gomma. C'est là que se déroulera cette cérémonie qui aura lieu pour la première fois **lundi 7 juin à 16 h 30**.

Dorénavant, elle sera organisée chaque année.

Une autre cérémonie, celle commémorant **l'appel du Général de Gaulle en 1940** visant à organiser la résistance française face au nazisme, sera organisée le **vendredi 18 juin à 16 h 30** place Charles de Gaulle.

En raison des restrictions sanitaires, les conditions d'accès pourront être restreintes.

[smlv.fr](http://smlv.fr)

### CONCOURS JE LIKE MA VILLE

La Ville organise un concours photo à destination des jeunes de 11 à 18 ans.

**L'objectif ?** Montrer la commune sous un regard amusant.

**Comment ça marche ?** Du 1<sup>er</sup> au 25 juin, publiez vos photos sur votre page Instagram en taggant la commune, [smlv\\_naturellement\\_chartreuse](https://www.instagram.com/smlv_naturellement_chartreuse) avec le [#lesjeunesdesmlv](https://www.instagram.com/lesjeunesdesmlv) ou envoyez-les nous en message privé !

Les 3 photos les plus fun **remportent un prix**. Les votes et les prix seront communiqués via la page Instagram de la Ville et les résultats seront connus le 29 juin !



Flashez le code pour retrouver le règlement du concours.

**DU NOUVEAU  
AU MARCHÉ DE L'HORLOGE !**

Vous pouvez désormais retrouver M<sup>me</sup> DIAFERIA tous les jeudis avec son stand d'olives : vertes, noires ou rouges. Il y en a pour tous les goûts !



MARCHÉ DE L'HORLOGE



**POISSONNERIE  
EL MERABETY**

**PORTRAIT croisé**

« Notre métier de poissonnier, nous l'exerçons depuis une dizaine d'années. Notre amour de la mer et des produits qu'elle nous offre est riche de découvertes incessantes, de formes et de couleurs selon les Mers ou Océans, de recettes selon les pays, les peuples. Cette variété, nous voulons la partager avec nos clients.

Nous nous appliquons à respecter scrupuleusement les règles d'hygiène, la fraîcheur de nos poissons, crustacés et coquillages.

Nous vous attendons sur le marché de l'Horloge le jeudi après-midi pour titiller votre palais et vous donner un moment de bonheur dans vos assiettes. »



**HORAIRES DES MARCHÉS**

**Point de vente du Village**  
tous les mercredis de 15 h à 19 h

**Marché Horloge**  
tous les jeudis de 14 h 30 à 19 h

**REPORT**

Les animations de printemps n'ayant pu avoir lieu, elles sont reportées les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet.

**Restez informés sur smlv.fr**

**VACCINATION CONTRE LA COVID-19**

Vous souhaitez vous faire vacciner contre la COVID-19 ? Santé.fr propose la liste des centres de vaccination afin de prendre rendez-vous en ligne ou par téléphone.

Vous pouvez aussi vous faire vacciner chez votre médecin traitant, votre médecin du travail ou sur votre lieu de soin habituel. Plus de 18 000 pharmacies sont également engagées dans la vaccination et seront bientôt présentées sur ce même site.

A Grenoble, le vaccinodrome d'Alpexpo vous accueille 7j/7, de 9h à 19h. Vous pouvez prendre rendez-vous sur sante.fr, keldoc.com ou par téléphone.

Le jour du rendez-vous, vous devrez vous munir de votre carte d'identité, de votre carte vitale et de votre ordonnance médicale (pour les pathologies à haut risque).



- Sur [sante.fr](https://sante.fr)
- Sur [keldoc.com](https://keldoc.com)
- Sur [www.smlv.fr](https://www.smlv.fr)
- Sur [vitemadose.covidtracker.fr](https://vitemadose.covidtracker.fr)
- Pour prendre rendez-vous : 04 76 00 31 34

**JE PROFITE D'UNE AIDE POUR PARTIR EN VACANCES**

Le CCAS propose à 15 jeunes de 18 à 21 ans une aide pour partir en vacances dans le cadre du dispositif « Opération Sac à dos ».

Cette aide, d'un montant de 100 €, sera attribuée en chèques-vacances.

Pour en bénéficier, il faut être domicilié sur la commune, partir seul ou en groupe (3 maximum) pendant au moins 4 jours et 3 nuits (en France métropolitaine).

Intéressé ? Un dossier est à retirer à l'Hôtel de Ville, en flashant le code ou sur smlv.fr. A retourner avant le 4 juin.

**D'INFOS** Direction Solidarité/Affaires générales - 04 76 85 14 50.



**ALLÔ FAMILLES ISÈRE**

Le dispositif d'écoute et de soutien « Allo Familles Isère » déployé en avril 2020 par le Département de l'Isère à destination des familles rencontrant des difficultés dans leur quotidien est toujours ouvert.

Avec la deuxième vague Covid-19, de nouveaux maux sont apparus : vie familiale bousculée par le télétravail, peur liée à la maladie, isolement social, tensions familiales, perte d'emploi, burnout parental, épuisement...

Pour mieux prendre en compte les difficultés relationnelles et familiales des Isérois, répondre à leurs interrogations et accompagner les familles dans la durée, le Département poursuit le numéro vert **gratuit et anonyme**, le **0800 00 38 38** et étend cette action aux personnes isolées et aux personnes âgées.

Les horaires d'écoute du dispositif « Allo familles Isère » s'étendent en continu, **du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.**



**MODIFICATION  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL**

Le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Grenoble-Alpes Métropole porte sur l'évolution du zonage, la modification du règlement écrit, la modification du règlement graphique et la modification des Orientations d'Aménagement et de Programmation.

**Une concertation se déroule jusqu'au 3 juin.**

Le dossier est consultable et téléchargeable pendant toute la durée de la concertation sur la plateforme :

**participation.lametro.fr**

Une réunion publique par voie dématérialisée aura lieu le **26 mai de 18 h à 19 h 30**. Le lien de connexion sera disponible sur [participation.lametro.fr](https://participation.lametro.fr).

Le public peut déposer ses observations dans des carnets de concertation mis à disposition dans les mairies et au siège de Grenoble-Alpes Métropole ou sur [participation.lametro.fr](https://participation.lametro.fr). Vous pouvez également formuler vos observations par courrier en mentionnant l'objet suivant « Concertation préalable à la modification n°1 du PLU intercommunal » à l'attention de :

Monsieur le Président  
de Grenoble-Alpes Métropole  
Le Forum - 3 rue Malakoff  
CS 50053, 38031 Grenoble Cedex 01



**PRODUCTEURS LOCAUX : DEMANDEZ LE GUIDE !**

Grenoble-Alpes Métropole a mis à jour son guide des producteurs locaux des 49 communes. Les 60 producteurs qui y figurent proposent, selon leurs possibilités : la vente ou la cueillette à la ferme, la distribution de leurs produits en magasin de producteurs ou sur les marchés de l'agglomération, voire même la livraison.

L'objectif est de faire connaître les producteurs ainsi que les produits de qualité du territoire mais également de favoriser la consommation locale via des circuits courts.

**D'INFOS** [www.grenoblealpesmetropole.fr/64-manger-local.htm](https://www.grenoblealpesmetropole.fr/64-manger-local.htm)

**RECENSEMENT DES ENSEIGNES**

Depuis 2015, Grenoble-Alpes Métropole exerce le pouvoir de police de la conservation du domaine public.

Les enseignes fixées sur les bâtiments font l'objet d'une double instruction : par la commune au titre de sa conformité au règlement local de publicité intercommunal et du Code de l'Environnement et par Grenoble-Alpes Métropole, gestionnaire du domaine public pour l'occupation du domaine public (surplomb), comprenant les éléments d'ancrage, à savoir les stores, les paravents, etc.

Ces enseignes sont soumises à la taxe locale de la publicité extérieure (TLPE) et à la redevance d'occupation du domaine public.

Des agents de la Métropole vont procéder prochainement à un recensement des enseignes et des éléments ancrés.



**COLLECTE DE TEXTILES**

Une nouvelle période de collecte de textiles par Grenoble-Alpes Métropole est en cours jusqu'au 6 juin. Vous pouvez retrouver les conteneurs :

- sur le parking rue Rosa Lee Parks (en face de la Balme) ;
- sur le parking du collège Chartreuse ;
- sur le parking du cimetière du Village.

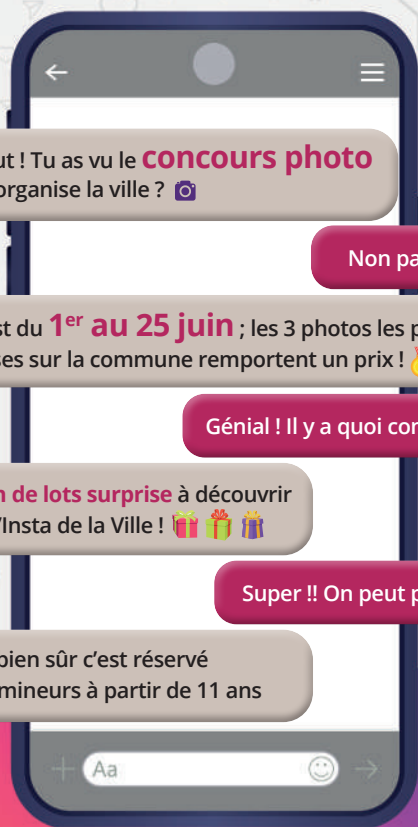
**D'INFOS** [grenoblealpesmetropole.fr](https://grenoblealpesmetropole.fr)





# JE LIKE MA VILLE

Publiez vos photos sur votre page Instagram en taggant la commune, [smlv\\_naturellement\\_chartreuse](#) avec le [#lesjeunesdesmlv](#) ou envoyez-les nous en message privé !



Salut ! Tu as vu le **concours photo** qu'organise la ville ? 📷

Non pas du tout.

C'est du **1<sup>er</sup> au 25 juin** ; les 3 photos les plus fun prises sur la commune remportent un prix ! 🏆

Génial ! Il y a quoi comme lots ?

Plein de lots surprise à découvrir sur l'Insta de la Ville ! 🎁🎁🎁

Super !! On peut participer ?

Oui bien sûr c'est réservé aux mineurs à partir de 11 ans

## Résultats le 29 juin sur notre page Instagram !



[www.smlv.fr](http://www.smlv.fr)

Toutes vos démarches en ligne !



**Horaires d'ouverture de la mairie :**

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (accueil téléphonique uniquement)



**Téléphone :** 04 76 85 14 50



**Courriel :** [mairie@smlv.fr](mailto:mairie@smlv.fr)



### Mercredi 26 mai

- Cérémonie commémorative du bombardement du 26 mai 1944 > 17 h - place Pasteur

### Samedi 29 mai

- « Je m'engage pour ma Ville » > 10 h 30 - dans les cours des écoles

### Jusqu'au 3 juin

- Concertation préalable à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal > Dossier consultable à l'Hôtel de Ville

### Vendredi 4 et samedi 5 juin

- Critérium du Dauphiné > animations place de l'Horloge (5 juin)

### Jusqu'au 6 juin

- Collecte de textiles de la Métropole > Parking rue Rosa Lee Parks ; > Parking du collège Chartreuse ; > Parking du cimetière du Village.

### Lundi 7 juin

- Cérémonie commémorative du bombardement de l'infirmier de la Gomma > 16 h 30 - Chemin de la Buisseratière

### Du 15 au 28 juin

- Prêt de broyeurs de végétaux > Réservation préalable nécessaire au 04 76 85 14 50

### Dimanches 20 et 27 juin

- Elections départementales et régionales > de 8 h à 20 h - dans les différents bureaux de vote

### Lundi 28 juin

- Conseil municipal > 19 h - Maison des Moais et sur la page Facebook de la Ville



### 22 au 24 mai

La Pinéa - 04 76 75 43 33  
Ctré Cial « La Pinéa » à Saint-Égrève

### 29 et 30 mai

Pharmacie Nouvelle - 04 76 75 49 33  
I2IC, av. Gal Leclerc à Saint-Martin-le-Vinoux

### 5 et 6 juin

Les Charmettes - 04 76 75 26 73  
Ctré Cial « Les Charmettes » à Saint-Égrève

### 12 et 13 juin

Casadella - 04 76 75 24 84  
61 bis, av. Gal de Gaulle à Saint-Égrève

### 19 et 20 juin

La Monta - 04 76 75 60 69  
Place Pompée à Saint-Égrève